

Département de la Charente Maritime
Commune de LA JARNE

Lotissement L'Anglet
Modificatif n°1

REGLEMENT
DU LOTISSEMENT

Maître d'ouvrage : SAGA CITY
4, rue des Jardins - 17139 DOMPIERRE SUR MER

Géomètre-Expert : S.C.P. CHANTOISEAU BOUTGES
54 rue de Vaugouin - 17000 LA ROCHELLE

Architecte DPLG : Noël TENET
62bis, avenue du Général De Gaulle - 17690 ANGOULINS

Pièce

PA 10 modif1

Dossier 112156

Septembre 2019

B - REGLEMENT

Conditions de l'utilisation du sol

9 - Emprise au sol des constructions

L'emprise au sol disponible sur chaque parcelle est indiquée dans le tableau ci-après :

N°	Surface lots	Emprise Au sol
Lot 1	434 m²	220 m²
Lot 2	450 m²	225 m²
Lot 3	380 m²	190 m²
Lot 4	425 m²	215 m²
Lot 5	430 m²	215 m²
Lot 6	450 m²	225 m²
Lot 7	381 m²	190 m²
Lot 8	342 m²	175 m²
Lot 9	200 m²	100 m²
Lot 10	200 m²	100 m²
Lot 11	250 m²	125 m²
Lot 12	241 m²	125 m²
Lot 13	475 m²	240 m²
Lot 14	250 m²	125 m²
ILOT A	287 m²	190 m²
ILOT B	1 169 m²	670 m²

La surface d'emprise au sol disponible sur chaque parcelle ne peut être dépassée.